RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de BENEVENT-L'ABBAYE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal: 15

En exercice: 15

Qui ont pris part à la délibération : 11

Dont pouvoirs: 0

Date de la convocation : 14/02/2025

Date d'affichage : 24/02/2025

MA-DEL-2025-003

L'an deux mil vingt cinq, le vingt et un février, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de BENEVENT-L'ABBAYE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André MAVIGNER.

<u>Étaient présents</u>: M. André MAVIGNER, M. Michel LEFAURE, M. Olivier RICHARD, M. Aurélien LEGRAND, M. Claude VIEILLERIBIERE, M. Christophe LAVILLE, M. Emmanuel DIGNAC, Mme Sylvie ROUSSY, Mme Angélique PRUVOST, Mme Stéphanie LIONDOR, Mme Laure LIAIGRE.

Étaient absents excusés :

Étaient absents non excusés : M. Bertrand LABAR, M. Jean FAYETTE, M. Jacky

ROUSSY, Mme Ingrid DUDRUT.

Procurations:

Secrétaire: Mme Laure LIAIGRE.

OBJET: Pôle santé: Avenants

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le chantier du pôle santé est en cours d'achèvement et des ajustements de fin de chantier nécessitent plusieurs avenants.

- Maîtrise d'oeuvre : changement d'adresse et de numéro Siret de l'agence DPA
- Lot 9 et 11 : ENTREPRISE VILLEMONTEIL SAS
 Par jugement du 3 janvier 2025, le tribunal des cativités économiques de Limoges a arrêté la cession de la SAS ENTREPRISE VILLEMONTEIL au profit de la SAS VILLEMONTEIL AQUITAINE.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- valide les avenants ci-dessus
- autorise Mr le Maire à signer tout document relatif à cette décision

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de la CREUSE et publication par voie d'affichage le 24/02/2025 Pour extrait certifié conforme Le Maire, M. André MAVIGNER

Accusé de réception en préfecture 023-212302103-20250221-MA-DEL-2025-003-DE Date de télétransmission : 25/02/2025 Date de réception préfecture : 25/02/2025